

Groupe Banque TD Présentation à l'intention des investisseurs sur les titres à revenu fixe

T1 2015

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs



De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2014 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de ses secteurs d'activité, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2015 », ainsi que dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2015 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assuiettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui, individuellement ou ensemble, pourraient entraîner de tels écarts incluent notamment les risques de crédit, de marché (y compris les marchés boursiers, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation (y compris la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, l'Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et de la modification des lois et des règlements actuels; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; la concurrence accrue, y compris dans le domaine des services bancaires par Internet et par appareil mobile; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les changements apportés aux méthodes comptables utilisées par la Banque; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2014, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à l'une ou l'autre des transactions dont il est question à la rubrique « Événements importants » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/français. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion 2014 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun des secteurs d'exploitation, sous les rubriques « Perspectives et orientation pour 2015 », en leur version modifiée dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Contenu



- 1. Groupe Banque TD
- 2. Économie canadienne
- 3. Gestion de la trésorerie et du bilan
- 4. Annexe

Groupe Banque TD



Nos secteurs d'activité

Services de détail au Canada

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Placements directs, services-conseils de gestion de patrimoine et gestion de placements
- Assurances : habitation, dommages, vie et soins médicaux

Services de détail aux États-Unis

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises et services bancaires spécialisés
- Services bancaires privés de gestion de patrimoine
- Relation stratégique avec TD Ameritrade

Services bancaires de gros

- Recherche, services bancaires d'investissement et services aux marchés financiers
- Transactions bancaires mondiales.

T1 2015 ¹ (\$ CA, sauf indication contraire)	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis	2 465
Total des dépôts 2	259 G\$	238 G\$	Succursales
Total des prêts 3	339 G\$	136 G\$	de détail en
Actifs administrés	302 G\$	14 G\$	Amérique du Nord
Actifs gérés	242 G\$	77 G\$	_
Bénéfice comme présenté ⁴	5,5 G\$	2,2 G\$	_
Bénéfice rajusté ⁴	5,6 G\$	2,2 G\$	
	5,0 G\$	_,	
Clients	Environ 15 millions	Plus de 8 millions	-

La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord⁶

T1/15 représente la période entre le 1er novembre 2014 et le 31 janvier 2015.

Le total des dépôts est établi en additionnant la moyenne des dépôts de particuliers et celle des dépôts d'entreprises au T1 2015. Les dépôts des activités de détail aux États-Unis comprennent les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade (IDA); les dépôts des activités de détail au Canada comprennent les dépôts de particuliers, d'entreprises et de gestion du patrimoine.

^{3.} Le total des prêts est établi en additionnant la moyenne des prêts aux particuliers et celle des prêts aux entreprises au T1 2015.

^{4.} Pour les quatre derniers trimestres se terminant par le T1 2015. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

^{5.} Effectif moyen en équivalent temps plein dans ces segments au T1 2015.

^{6.} Voir la diapositive 7.

Stratégie de la TD



Être la meilleure banque

Une banque résolument nord-américaine

- Parmi les 10 plus grandes banques en Amérique du Nord¹
- L'une des rares banques dans le monde à avoir obtenu la note Aa1 de Moody's²

- Mise à profit de la plateforme et de la marque pour favoriser la croissance
- Solide image de marque à titre d'employeur

Accent sur les activités de détail

- Chef de file du service à la clientèle et de la commodité
- Plus de 80 % du bénéfice rajusté issu des activités de détail^{3,4}
- Solide moteur de croissance interne
- Meilleur rendement compte tenu du risque assumé⁵

Notre entreprise

- Flux de rentrées croissant et reproductible
- Accent sur les produits axés sur le client

- Exploitation d'un modèle de courtage de l'avenir
- Réinvestissement continu dans nos avantages concurrentiels

Solide gestion des risques

- Prendre les risques que nous comprenons seulement
- Éliminer systématiquement les risques de perte extrême
- Gérer rigoureusement les capitaux propres et les liquidités
- Harmoniser notre culture et nos politiques avec notre philosophie de gestion des risques

Une stratégie simple, un objectif qui ne change pas

- Voir la diapositive 7.
- 2. Note attribuée aux titres de créance à long terme (dépôts) de La Banque Toronto-Dominion au 31 janvier 2015. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.
- 3. Depuis le 1er novembre 2011, la Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (PCGR) antérieurs, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque a également recours à des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés, déduction faite des impôts sur le résultat) afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Se reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » qui débute à la page 5 du Rapport aux actionnaires du T1 2015 pour de plus amples renseignements et un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Banque par rapport aux résultats comme présentés.
- 4. Les activités de détail comprennent les Services bancaires de détail au Canada et les Services bancaires de détail aux États-Unis. Pour en savoir plus, voir la diapositive 8.
- 5. Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques correspond au bénéfice net rajusté disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par la moyenne du rendement pondéré en fonction des risques. Voir la définition des résultats rajustés à la 5 note 3 ci-dessus.

Affronter la concurrence sur des marchés attrayants



Statistiques du pays



- Dixième économie mondiale
- PIB nominal de 1.7 billion \$ CA
- Population de 35 millions d'habitants

Système bancaire canadien

- Le système bancaire le plus solide au monde¹
- Les cinq grandes banques canadiennes occupent une position de chef de file sur le marché
- Les banques à charte canadiennes occupent plus de 75 % du marché des hypothèques résidentielles²
- Dans la plupart des provinces, les prêteurs hypothécaires disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété

Services bancaires de détail de la TD au Canada

- Réseau de 1 164 succursales et de 2 873 GAB
- Un Canadien sur trois est titulaire d'un compte de la TD
- Globalement, part de marché de 21 %
- Au premier ou deuxième rang pour ce qui est de la part de marché de la plupart des produits de détail
- Parmi les plus grands émetteurs de deux types de cartes de crédit
- Services complets de gestion de patrimoine offrant des occasions de vente croisée considérables

Statistiques du pays



- Première économie mondiale
- PIB nominal de 15.1 billions \$ US
- Population de 314 millions d'habitants

Système bancaire américain

- Plus de 9 000 banques, mais quelques grandes banques occupent une position dominante sur le marché
- La valeur de l'actif des cinq banques les plus importantes équivaut à plus de 50 % de l'économie américaine
- Les prêteurs hypothécaires disposent de recours limités dans la plupart des territoires

Services bancaires de détail de la TD aux États-Unis

- Réseau de 1 301 succursales et de 1 953 GAB
- Activités exercées dans 5 des 10 régions métropolitaines statistiques les plus importantes du pays et dans 7 des 10 États les plus riches
 - Marché des dépôts d'une valeur de 2,2 billions \$ US³
 - Volume prévu de 240 milliards \$ US des montages de prêts hypothécaires⁴
- Accès à près de 70 millions de personnes aux endroits où la TD exerce ses activités

Perspectives de croissance considérables aux endroits où la TD exerce ses activités

^{1.} Rapport sur la compétitivité mondiale 2008-2013, Forum économique mondial.

^{2.} Comprend les titrisations. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

^{3.} Dépôts plafonnés à 500 millions de dollars dans tous les comtés aux États-Unis où la TD offre des services bancaires d'après le Sommaire des dépôts de 2013 de la FDIC.

^{4.} Les nouveaux montages dans les endroits où la TD exerce ses activités pour 2014 n'incluent pas les refinancements et s'appuient sur des prévisions internes établies à partir de données provenant du U.S. Department of Housing and Urban Development, de la Home Mortgage Disclosure Act et de Moody's Analytics.

La TD en Amérique du Nord



T1 2015 \$ CA, sauf indication contraire	D	Classement au Canada ⁵	Classement en Amérique du Nord ⁶
Total de l'actif	1 080 G\$	2 ^e	6 ^e
Total des dépôts	673 G\$	1 re	5 ^e
Capitalisation boursière	93 G\$	2 ^e	6 ^e
Bénéfice net rajusté¹ (quatre derniers trimestres)	8,2 G\$	2 ^e	6 ^e
Bénéfice net comme présenté (quatre derniers trimestres)	7,9 G\$	S. O.	S. O.
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie ²	9,5 %	5 ^e	9e
Effectif moyen en équivalent temps plein ³	82 183	2 ^e	6 ^e
Cote attribuée par Moody's ⁴	Aa1	S. O.	S. O.

La TD est l'une des dix plus grandes banques en Amérique du Nord

^{1.} Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

^{2.} À compter de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III et sont présentés selon la méthode « tout compris ». À compter du T3 2014, chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Pour le T3 et le T4 2014, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 57 %, 65 % et 77 %. Pour l'exercice 2015, les facteurs scalaires sont respectivement de 64 %, 71 % et 77 %.

^{3.} Effectif moyen en équivalent temps plein. Pour plus de renseignements, voir la note 5 de la diapositive 3.

^{4.} Voir la note 2 de la diapositive 5.

^{5.} Homologues au Canada: les quatre autres grandes banques (RBC, BMO, Scotia et CIBC). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. D'après les résultats pour le T1 2015 clos le 31 janvier 2015. Homologues en Amérique du Nord: les homologues canadiens et américains. Homologues aux États-Unis: les banques installées sur les principales places financières (C, BAC, JPM) et les trois plus grandes banques super-régionales (WFC, PNC,

Homologues en Amerique du Nord : les homologues canadiens et americains. Homologues aux Etats-Unis : les banques installees sur les principales flaces financieres (C, BAC, JPM) et les trois plus grandes banques super-regionales (WFC, PNC, USB). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. Homologues aux États-Unis : d'après les résultats pour le T4 2014 clos le 31 décembre 2014.

Composition des bénéfices

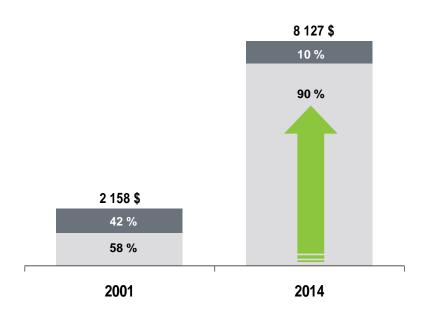


Bénéfice rajusté¹

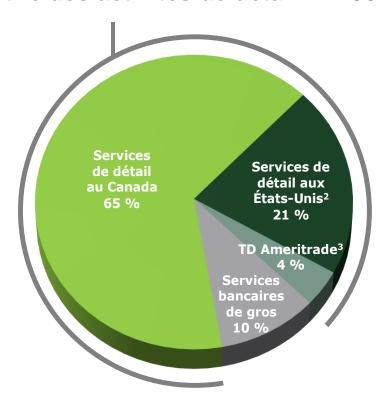
(en M\$ CA)

Bénéfice rajusté tiré des activités de détail^{1, 4}

Bénéfice tiré des activités de gros



Bénéfice rajusté de 2014 tiré des activités de détail^{1, 4} = 90 %



Composition du bénéfice axée sur les activités de détail

^{1.} Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

^{2.} Aux fins de communication de l'information financière, le secteur des Services bancaires de détail aux États-Unis comprend TD Ameritrade, mais cette dernière est présentée séparément ici à titre indicatif.

^{3.} Participation déclarée de la TD de 41,02 % dans TD Ameritrade au 31 janvier 2015 (40,97 % au 31 octobre 2014).

^{4.} Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Voir la définition du bénéfice tiré des activités de détail à la note 4 de la diapositive 5.

Évolution stratégique de la TD



ACCENT CROISSANT SUR LES ACTIVITÉS DE DÉTAIL

Fusion de La Banque TD et de Canada Trust

Acquisition de Newcrest Capital

Acquisition d'une

Entente entre participation de 51 % dans TD Waterhouse USA Banknorth

et Ameritrade

Privatisation de TD

Acquisition de Banknorth Commerce Bank

Intégration de Acquisition Commerce de Riverside et de TSFG

Acquisition de Services financiers Chrysler et du portefeuille de cartes de

crédit MBNA

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target et d'Epoch et entente annoncée avec Aimia et la CIBC

Principal émetteur de la carte de crédit Visa Aéroplan; acquisition d'environ 50 % du portefeuille CIBC Aéroplan



Fin des années 1990

2000

2001

2002 à 2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

Aucune acquisition importante d'une grande maison de courtage

Pertes sur prêts Démantèlement du segment (médias, télécommunications, des produits structurés énergie)

Abandon des produits de crédit non liés aux entreprises TD

Cessation des opérations pour compte propre non liées aux entreprises TD

DE COURTIER TRADITIONNEL À COURTIER LIÉ À LA MARQUE

Évolution vers des services de détail à plus faible risque, avec un courtier lié à notre marque

Cadre de gestion des risques



Notre tolérance au risque

Nous prenons les risques nécessaires à la conduite de nos affaires, mais uniquement lorsque ces risques...

- cadrent avec notre stratégie d'entreprise et que nous les comprenons et pouvons les gérer;
- n'exposent pas l'entreprise à des situations de pertes ponctuelles graves;
 c.-à-d. nous ne « misons pas la Banque » sur une seule acquisition,
 une seule activité ou un seul produit;
- ne sont pas susceptibles de compromettre l'image de la marque TD.

Pratiques proactives et rigoureuses en matière de gestion des risques

Faits saillants du T1 2015



Points importants

- BPA rajusté¹ de 1,12 \$, en hausse de 6 % par rapport au T1 2014
- Bénéfice net rajusté en hausse de 5 % sur 12 mois
 - Forte croissance des activités de détail
 - Solides rendements pour les Services bancaires de gros
 - Conditions favorables au crédit et raffermissement du \$ US
- Produits rajustés² en hausse de 4 % sur 12 mois (2 % hors change)
 - Forte croissance des prêts, des dépôts et des actifs, ajout de comptes Aéroplan et amélioration du rendement des services d'assurance
 - Croissance partiellement neutralisée par une compression des marges, une diminution des gains sur valeurs mobilières et une baisse des produits du secteur Siège social
- Charges rajustées en hausse de 7 % sur 12 mois (3 % hors change)
 - Les projets et initiatives, y compris la réglementation, comptent pour la moitié de la croissance des charges
 - Le reste des charges, après déduction des gains de productivité, comptent pour l'autre moitié
- Solide ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie de 9,5 %

Faits saillants financiers – M\$

Résultats rajustés ¹	T1 2015	T4 2014	T1 2014
Produits ²	6 915 \$	6 732 \$	6 629 \$
Charges	4 092	4 188	3 841
Bénéfice net	2 123 \$	1 862 \$	2 024 \$
BPA dilué	1,12 \$	0,98\$	1,06 \$
	T1 2015	T4 2014	T1 2014
Services de détail ³ (rajusté)	2 074 \$	1 867 \$	1 832 \$
Services bancaires de gros	192	160	230
Siège social (rajusté)	(143)	(165)	(38)
Bénéfice net (rajusté)	2 123 \$	1 862 \$	2 024 \$
Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie selon Bâle III	9,5	% 9,4 %	% 8,9 %

Les résultats rajustés sont définis à la note 1 de la diapositive 3. Les produits comme présentés s'établissent à 7 565 M\$, 7 452 M\$ et 7 614 M\$ pour le T1 2014, le T4 2014 et le T1 2015, respectivement. Les charges comme présentés s'établissent à 4 096 M\$, 4 331 M\$ et 4 165 M\$ pour le T1 2014, le T4 2014 et le T1 2015, respectivement. Le bénéfice net comme présenté s'établit à 2 042 M\$, 1 746 M\$ et 2 060 M\$ pour le T1 2014, le T4 2014 et le T1 2015, respectivement. Le bénéfice des Services de détail comme présenté s'établit à 1,07 \$, 0,91 \$ et 1,09 \$ pour le T1 2014, le T4 2014 et le T1 2015, respectivement. Le bénéfice des Services de détail comme présenté s'établit à 1 696 M\$, 1 813 M\$ et 2 074 M\$ pour le T1 2014, le T4 2014 et le T1 2015, respectivement. Le résultat net du Siège social comme présenté s'établit à 110 M\$, (227) M\$ et (206) M\$ pour le T1 2014, le T4 2014 et le T1 2015, respectivement. Le croissance sur 12 mois du BPA, du bénéfice net et des charges comme présentés pour le T1 2015 est de 2 %, 1 % et 2 %, respectivement. Veuillez vous reporter à la diapositive 48 pour obtenir le tableau de rapprochement des données de cette diapositive.

^{3.} Les Services de détail sont composés des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, tels qu'ils sont présentés dans le communiqué de presse sur les résultats du T1 2015 et le rapport de gestion de la Banque.

T1 2015 : Faits saillants pour le Portefeuille de crédit

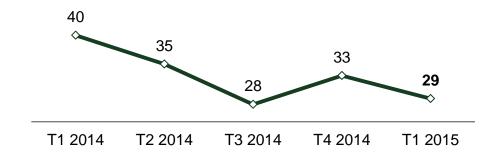


Faits saillants

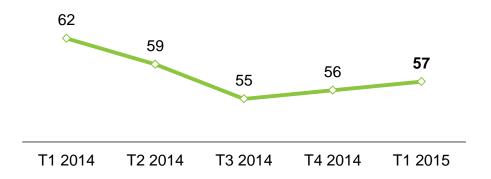
- Solide rendement continu dans tous les portefeuilles
 - □ Les taux de perte demeurent à de faibles niveaux
 - Les prêts douteux bruts ont grimpé légèrement en raison de l'affaiblissement du dollar canadien
- Participation gérable dans le secteur pétrolier et gazier

Excellente qualité du crédit

Ratio PPC (pdb)¹



Ratio des prêts douteux bruts (pdb)²



[.] Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations; la PPC totale exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

^{2.} Ratio de prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant). Exclusion faite de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

Contenu



- 1. Groupe Banque TD
- 2. Économie canadienne
- 3. Gestion de la trésorerie et du bilan
- 4. Annexe

Les forces relatives du Canada



- L'économie canadienne est l'une des plus concurrentielles au monde¹.
- Le Canada possède le système bancaire le plus solide au monde¹.
- Son taux de chômage demeure en deçà des sommets atteints lors des récessions précédentes.
- Sa situation budgétaire est l'une des plus solides parmi les pays industrialisés du G7.
 - Déficits prévus et niveau d'endettement relativement faibles

Système financier solide au Canada



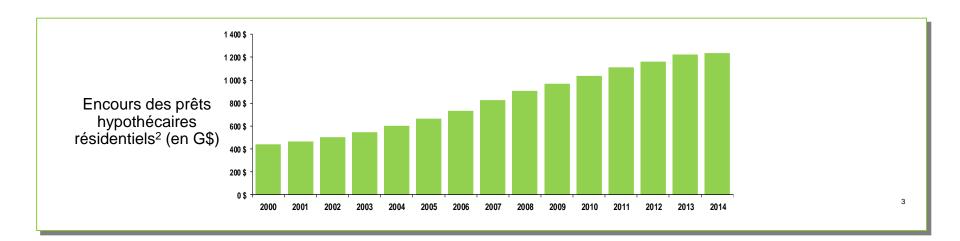
- Banques commerciales et banques de détail solides
 - Critères stricts en matière d'octroi de prêts
 - Les grands fournisseurs de services de gros appartenant tous à des banques canadiennes, leurs sorties de bilan peuvent être absorbées à même les bénéfices stables tirés des activités de détail.
- Interventions du gouvernement et de la banque centrale
 - Politiques et programmes proactifs visant à maintenir un niveau de liquidité suffisant au sein du système
 - Modifications des règles régissant les prêts hypothécaires en vue d'une modération du marché et de la protection du consommateur
- Système de réglementation judicieux
 - Système fondé sur des principes plutôt que des règles
 - Un seul organisme de réglementation pour l'ensemble des grandes banques
 - Règles prudentes et exigences plus strictes en matière de capitaux propres que les normes mondiales
 - Exigences en matière de capitaux propres reposant sur les actifs pondérés en fonction des risques

Le système bancaire le plus solide au monde¹

Marché hypothécaire résidentiel bien établi au Canada



- Les banques à charte canadiennes comptent pour environ 75 % du marché global des prêts hypothécaires, titrisations comprises¹
- Pratiques rigoureuses en matière d'octroi de crédit
- Forte concurrence entre les prêteurs
- Environnement juridique favorable à la saisie et à d'autres types de recours judiciaires pour recouvrer les pertes



Divergences entre les marchés hypothécaires canadien et américain



	Canada	États-Unis
Produits	 Gamme traditionnelle de produits assortis d'un taux d'intérêt fixe ou variable 	 Les prêts hypothécaires en cours comprennent des produits particuliers émis antérieurement (capitalisés à l'échéance, prêts hypothécaires à taux variable à options).
	 Prêts hypothécaires assurés en cas de défaillance établis en fonction d'un taux d'admissibilité fixe de 5 ans dans le cas des prêts à taux variable ou d'une durée inférieure à 5 ans 	 Auparavant, admissibilité des emprunteurs souvent établie d'après un taux escompté avantageux, entraînant un choc des paiements à l'échéance (resserrement des normes de souscription depuis ce temps)
	 Durées habituellement de 5 ans ou moins, renouvelables à l'échéance 	Durée la plus courante de 30 ans
Souscription	 Période d'amortissement maximale de 25 ans et rapport prêt-valeur (RPV) maximal de 80 % dans le cas d'un refinancement 	 Période d'amortissement généralement de 30 ans, pouvant aller jusqu'à 50 ans
	 Assurance hypothécaire obligatoire lorsque le RPV est supérieur à 80 %; doit couvrir le montant intégral du prêt 	 Assurance hypothécaire souvent utilisée pour couvrir la portion du RPV supérieur à 80 %
Réglementation	 Les intérêts hypothécaires ne sont pas déductibles du revenu imposable. 	 Les intérêts hypothécaires sont déductibles du revenu imposable, ce qui incite à emprunter.
et imposition	 Dans la plupart des provinces, les prêteurs disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété. 	Les prêteurs disposent de recours limités dans la plupart des territoires.
Canaux de distribution	 Montage de jusqu'à 30 % des prêts hypothécaires effectué par l'intermédiaire de courtiers externes 	Les prêts montés par des courtiers externes ont atteint 70 % au point culminant; à présent, ils représentent moins de 30 %.

Marché canadien de l'habitation



Portefeuille		T1 2015
	Solde brut des prêts	236 G\$
Portefeuille de CGBI au Canada	Pourcentage des prêts assurés	61 %
	Ratio prêt-valeur (RPV) actuel des prêts hypothécaires non assurés ¹	60 %
Prêts consentis aux acheteurs de copropriétés	Solde brut des prêts	30 G\$
(prêts hypothécaires résidentiels)	Pourcentage des prêts assurés	71 %
Prêts consentis aux acheteurs de copropriétés	Solde brut des prêts	6 G\$
(LDCVD)	Pourcentage des prêts assurés	39 %
Thème	Position de la TD	
Qualité du crédit des prêts consentis aux acheteurs de copropriétés	RPV, cote de crédit et taux de défaillance en phase avec le porte	feuille global
Exposition aux prêts consentis aux promoteurs de copropriétés de grande hauteur	noteurs portefeuille des Services bancaires commerciaux au Canada	

Modifications des règles relatives aux prêts hypothécaires au Canada



Mesures annoncées en 2012 par le ministre Flaherty (gouvernement du Canada)

- La période maximale d'amortissement passe de 30 ans à 25 ans.
- Le montant maximal que les Canadiens peuvent emprunter dans le cas d'un refinancement passe de 85 % à 80 %.
- Le ratio de remboursement brut¹ et le ratio de remboursement total² sont limités à 39 % et à 44 %, respectivement.
- Les prêts hypothécaires assurés ne sont offerts que pour les habitations dont le prix d'achat est inférieur à 1 million de dollars.
- Ces règles ne s'appliquent qu'aux prêts hypothécaires à ratio prêt-valeur élevé (c.-à-d. les prêts hypothécaires exigeant une assurance du gouvernement).
- Elles sont entrées en vigueur le 9 juillet 2012 afin de prévenir une ruée pour éviter les nouvelles règles (comme celle survenue en 2011).

Points saillants de la ligne directrice B-20 publiée en 2012 (BSIF)

- Ratio prêt-valeur maximal de 65 % dans le cas des marges de crédit adossées à un bien immobilier (au lieu de 80 %)
- Les prêteurs ne sont pas tenus d'amortir les marges de crédit adossées à un bien immobilier, mais ils doivent être en mesure de prévoir le remboursement intégral du prêt au fil du temps.
- Le taux admissible pour tous les prêts hypothécaires ordinaires à taux variable et pour les prêts hypothécaires ordinaires à taux fixe dont la durée est inférieure à cinq ans est « le plus élevé du taux hypothécaire contractuel et du taux de référence de cinq ans publié par la Banque du Canada ».
- Le ratio prêt-valeur doit être recalculé à chaque refinancement et lorsque le prêteur juge prudent de le faire.
- Les institutions financières fédérales sont tenues de se conformer à cette ligne directrice « d'ici la fin de l'exercice 2012 ».

^{1.} Le ratio de remboursement brut est le pourcentage de son revenu que l'emprunteur doit consacrer au paiement des frais associés au logement (c.-à-d. versements hypothécaires, taxes, coûts de chauffage et 50 % des frais de copropriété, le cas échéant).

Le ratio de remboursement total est le pourcentage de son revenu que l'emprunteur doit consacrer à l'acquittement de toutes ses obligations en matière de dette (c.-à-d. frais associés au logement, prêts, lignes de crédit, prêts-auto et soldes de cartes de crédit).

Économie nord-américaine Perspectives



- L'économie américaine s'accélère.
 - □ En 2014, l'économie a créé le plus grand nombre d'emplois depuis 1999 et le plus grand nombre d'emplois dans le secteur privé depuis 1997.
 - □ La croissance des revenus et la faiblesse des prix de l'énergie stimuleront les dépenses de consommation.
 - L'immobilier résidentiel contribuera positivement à la croissance en 2015 et 2016.
 - La faiblesse des taux d'intérêt et le regain de confiance encourageront l'investissement des entreprises dans les secteurs autres que celui de l'énergie.
- L'économie canadienne est fortement liée à la situation économique américaine; un raffermissement de la demande du secteur privé aux États-Unis améliore les perspectives du Canada.
 - Les exportations devraient profiter de la solide demande américaine et de la faiblesse du dollar canadien.
 - □ La demande intérieure sera limitée par le niveau élevé d'endettement des ménages ainsi que par l'essoufflement du marché de l'habitation.
 - La baisse des bénéfices des sociétés imputable au repli des prix du pétrole exercera une pression à la baisse sur les investissements dans le secteur de l'énergie, même si ceux dans le matériel et l'équipement pourraient générer de bons résultats.

Accélération de la croissance prévue

Incidence de la baisse des prix du pétrole



- Le prix de référence du pétrole West Texas Intermediate (WTI) est passé de 76 \$ US le baril (en nov. 2014) à 45 \$ US le baril (en janv. 2015).
- La TD devrait être en mesure de gérer l'exposition directe aux producteurs de pétrole et de gaz.
 - Le portefeuille de prêts (autres qu'au détail) au secteur du pétrole et du gaz de la TD comprend un ensemble diversifié de sociétés pétrolières et gazières mondiales et nord-américaines.
 - □ Parmi les banques canadiennes, la TD a une plus forte concentration en Ontario.
 - L'Ontario est moins exposé aux incidences négatives liées au pétrole et au gaz que les provinces productrices de pétrole.
 - De plus, l'Ontario devrait bénéficier d'une baisse du taux de change.
 - □ La TD est bien positionnée, étant fortement exposée au marché des clients fortunés de la côte Est des États-Unis. La baisse des prix de l'énergie est perçue comme un facteur contribuant à la reprise aux États-Unis.
- Cadre exhaustif de simulation de crise des entreprises
 - Les portefeuilles de prêts sont soumis à plusieurs scénarios de simulation de crise
 - Ces scénarios comprennent des variations dans les prix des maisons, le PIB, les taux d'intérêt et les taux de chômage.
 - Les banques américaines effectuent des exercices additionnels de simulation de crise, y compris ceux de l'Office of the Comptroller et de la loi Dodd-Frank.

Contenu



- 1. Groupe Banque TD
- 2. Économie canadienne
- 3. Gestion de la trésorerie et du bilan
- 4. Annexe

Capitaux propres

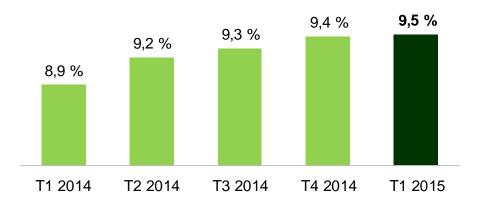


Faits saillants

- RCP attribuables aux AO de première catégorie selon Bâle III de 9,5 %
- Hausse sur 3 mois tenant compte d'une solide production interne de capitaux, partiellement neutralisée par des pertes au titre des régimes de retraite des employés
- Répartition des fonds propres aux secteurs passant de 8 % à 9 %
- Ratio d'endettement de 3,5 %

Nous demeurons en bonne position pour suivre l'évolution du cadre réglementaire et des exigences relatives aux CP.

RCP attribuables aux AO de première catégorie selon Bâle III¹



Actifs pondérés en fonction des risques – capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie¹



^{1.} Depuis le T1 2013, les montants sont calculés en vertu du dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exception des fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit conformément à la ligne directrice du BSIF, et sont présentés selon la méthode dite « tout compris ». Le 1^{er} janvier 2014, l'application progressive sur une période de cinq ans de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit a commencé, en fonction d'une approche scalaire selon laquelle l'exigence s'établit à 57 % en 2014, à 64 % en 2015 et 2016, à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019.

Notation financière de la TD

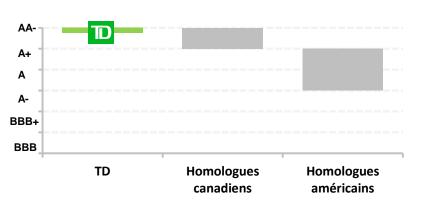


Notes attribuées par les agences¹

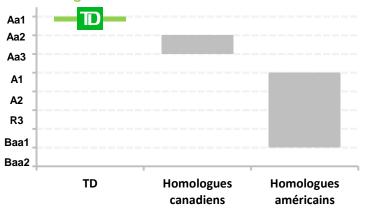
	Moody's	S&P	DBRS
Notes	Aa1	AA-	AA
Perspective	Négative	Négative	Stable

Notes par rapport à celles des homologues

Notes attribuées par S&P aux titres de créance à long terme







^{1.} Pour plus de renseignements sur la notation, voir la note 2 de la diapositive 5. Le 8 août 2014, S&P a confirmé la note attribuée aux titres de créance à long terme de la TD (AA-) et fait passer de stable à négative la perspective pour la TD et ses homologues canadiens. Les homologues canadiens sont définis à la note 2 ci-dessous. Les notes et la perspective de notation de DBRS sont à jour en date du 31 janvier 2015.

^{2.} Les homologues au Canada sont la Banque Royale, la Banque Scotia, BMO et CIBC.

^{3.} Les homologues aux États-Unis sont BAC, BBT, C, CITZ, JPM, MTB, PNC, STI, USB et WFC.

Gestion rigoureuse des liquidités



Paradigme de la Trésorerie

- Contribution à un bénéfice stable et croissant
- Gestion du risque de marché lié aux activités autres que de transaction, à l'intérieur des limites établies

Harmonisation des durées des actifs et des passifs

- Abstention d'opérations de portage de liquidités
- Concordance de la durée du financement sous-jacent avec celle des actifs ou avec la profondeur réduite du marché

Processus rigoureux d'établissement des prix de transfert

 Nous créditons les produits de dépôt des liquidités fournies et imputons aux produits de prêt les liquidités consommées.

Cadre mondial de gestion du risque d'illiquidité

- Quantité suffisante d'actifs liquides pour faire face à une situation de « stress combiné critique » pendant au moins 90 jours
- Chaque unité de gestion de la liquidité est dotée de sa propre politique et de son propre plan de fonds d'urgence, qui sont conformes au cadre de gestion du risque de liquidité de l'entreprise.
- Surveillance de l'évolution des marchés de financement mondiaux et des incidences possibles sur notre accès au financement
- □ En bonne position pour se conformer à 100 % au ratio LCR en janvier 2015

Politiques prudentes en matière de liquidités

Stratégie de financement à terme



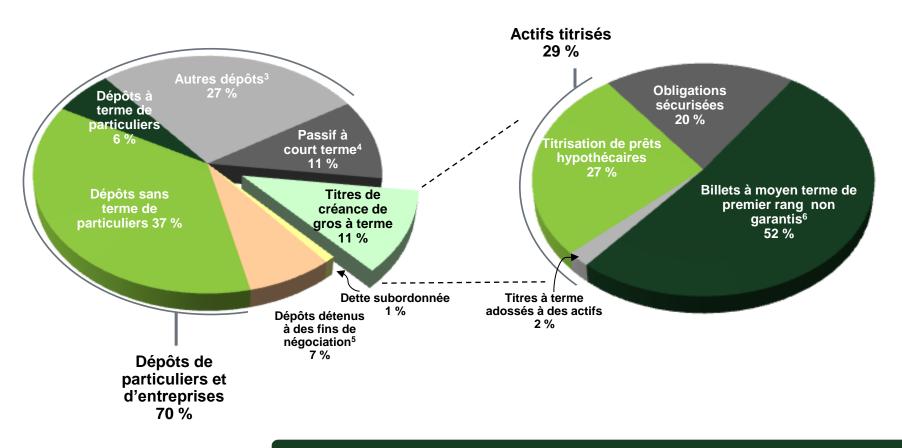
- Grand bassin de dépôts stables de particuliers et d'entreprises
 - Le modèle d'affaires axé sur le service à la clientèle génère une base grandissante de dépôts durables et fondés sur la marque
 - Réserve d'actifs conservée pour le solde de dépôt en fonction des exigences relatives au ratio de liquidité à court terme
- Utilisateur de programmes de titrisation de prêts hypothécaires, par l'intermédiaire du programme des Obligations hypothécaires du Canada et de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH).
 - Le financement au moyen de titres adossés à des créances hypothécaires coïncide avec l'échéance de l'actif sous-jacent, tout en offrant à l'investisseur un rendement attrayant ajusté aux risques
 - Le plafond des titres adossés à des créances hypothécaires (total de 80 G\$ pour le secteur en 2015) a limité le nombre de ces titres émis en vertu de la LNH
- Nouvelles sources de financement garanti
 - Les obligations sécurisées et les titrisations adossées à des actifs élargissent la clientèle d'investisseurs de la TD
 - 8,5 G\$ d'obligations sécurisées ont été émises dans le cadre du programme d'obligations sécurisées de 15 G\$ US
 - 2 G\$ de billets émis dans le cadre du programme Genesis Trust II titres adossés à des créances de 7 G\$ CA, soutenu par des marges de crédit garanties par des biens immobiliers
 - Émission programmatique
- Recours, en complément, à des émissions de titres de créance de gros non garantis sur le marché financier
 - Opération de 1,75 G\$ US sur des titres non garantis de premier rang de cinq ans, répartis sur deux lots de créances, en octobre 2014
 - Émission de 1 G\$ CA de billets de dépôt de sept ans en décembre 2014
 - Émission de 500 M£ GBP d'obligations à taux variable de trois ans en janvier 2015
 - Émission de 1,2 G\$ US d'obligations à taux variable de deux ans en janvier 2015
 - Émission de 400 M\$ CA d'obligations à taux variable de cinq ans en février 2015

Composition attrayante du bilan¹



Composition du financement²

Titres de créance de gros à terme



Principales sources de financement : les dépôts de particuliers et d'entreprises

[.] Au 31 janvier 2015

^{2.} Ne tient pas compte des passifs qui ne créent pas de financement comme les acceptations bancaires, les dérivés sur opérations de négociation, les activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, les participations ne donnant pas le contrôle et certains capitaux propres, dont les actions ordinaires et d'autres instruments de capitaux propres.

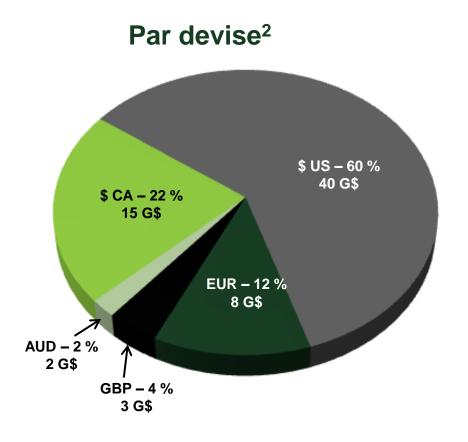
^{3.} Les dépôts de banques, d'entreprises et de gouvernements, moins les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang.

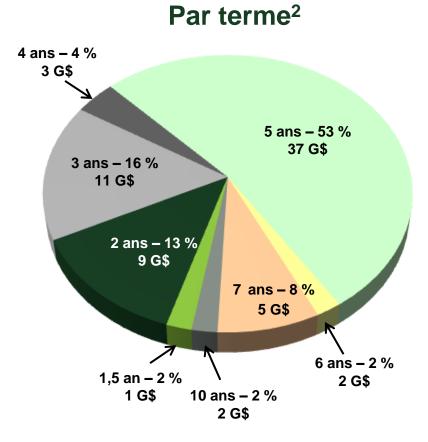
^{4.} Obligations liées à des titres vendus à découvert et à des titres vendus dans le cadre de mises en pension de titres.

^{5.} Comprend principalement les billets de dépôt au porteur, les certificats de dépôt et le papier commercial.

Répartition des titres de créance de gros à terme¹



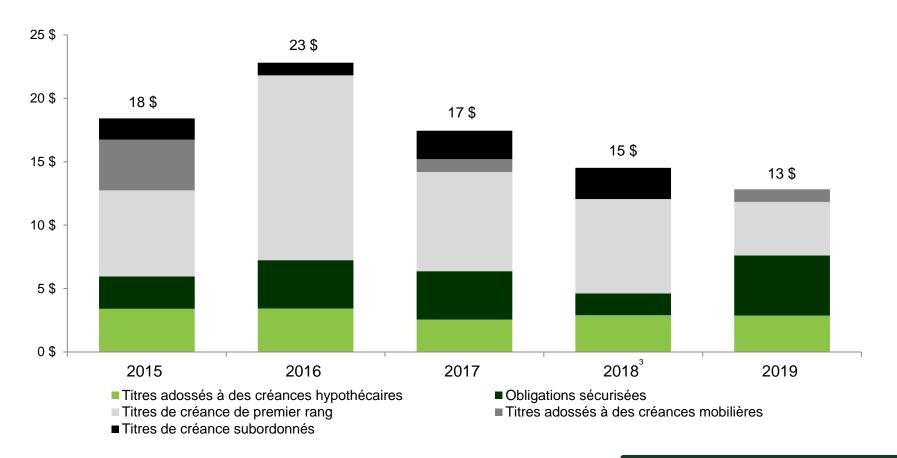




Profil des échéances de la dette¹ De l'exercice 2015 à l'exercice 2019



Échéances des emprunts remboursables in fine (en G\$ CA)²



Des titres d'emprunt dont les échéances sont gérables

Pour les titres de créance de gros à terme à échéance in fine.

² Au 31 janvier 20

En fonction de la première date de rachat à la valeur nominale. Le moment d'un rachat dépend des points de vue de la direction à ce moment ainsi que des autorisations en matière de réglementation et de gouvernance d'entreprise

Mesures législatives canadiennes visant les obligations sécurisées



- Le cadre juridique régissant l'inscription des programmes d'obligations sécurisées, annoncé dans le budget fédéral 2012 sous forme de modification de la *Loi nationale sur l'habitation*, a été adopté en juin 2012
- Les nouvelles émissions doivent être effectuées conformément à la législation et les émetteurs ne sont pas autorisés à utiliser des prêts hypothécaires assurés dans leurs programmes
- Par conséquent, on ne peut plus utiliser des obligations sécurisées (d'un montant de 10 G\$ US) émises dans le cadre du programme actuel, qui comprend des actifs assurés
- L'administration des obligations sécurisées au Canada a été confiée à la Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Le cadre juridique procure une protection législative à l'égard du panier de sûretés aux détenteurs d'obligations sécurisées
- Il fournit des lignes directrices claires concernant la gouvernance et les rôles des tiers afin d'assurer la valeur du panier de sûretés et son administration
- La législation tient compte des meilleures pratiques internationales, assurant un niveau élevé de protection et établissant des normes rigoureuses en matière d'information pour les investisseurs et les organismes de réglementation

La législation est gage de certitude

Éléments importants du guide de la SCHL



Test de couverture par l'actif

- Afin de confirmer le niveau de surdimensionnement des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport au capital des obligations sécurisées en circulation
- L'exigence relative à l'indexation (à partir du 1^{er} juillet 2014) permet de tenir compte des événements sur les marchés
- Les valeurs sont rajustées au moins une fois par trimestre

Calcul aux fins d'évaluation

□ Test visant à effectuer un suivi de l'exposition d'un programme d'obligations sécurisées aux risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change, en mesurant la valeur actualisée des biens donnés en garantie des obligations sécurisées par rapport à celle des obligations sécurisées en circulation

Pourcentage de l'actif

- Le guide n'impose pas un pourcentage de l'actif minimal ou maximal précis
- Il requiert toutefois qu'un niveau minimal et maximal de surdimensionnement soit fixé afin de donner à l'investisseur la certitude que les niveaux de surdimensionnement seront maintenus tout au long du programme

Exigences relatives aux notes et éléments déclencheurs

- Au moins deux notes doivent être attribuées au programme
- Des éléments déclencheurs doivent être prévus afin de déterminer si un émetteur doit remplacer la contrepartie de la banque du compte et du swap, et afin d'octroyer des sûretés pour garantir les obligations d'une contrepartie à une opération de couverture éventuelle dont la valeur correspond à l'évaluation de la valeur du marché
- □ L'exigence relative aux notes dans la législation est propre au Canada

Obligations sécurisées de la TD



Faits saillants du programme d'obligations sécurisées de la TD

- La valeur du programme d'obligations sécurisées de la TD est de 15 G\$ US
- L'émission d'obligations sécurisées pour les émetteurs canadiens est régie par les lignes directrices de la SCHL
- Seuls les actifs immobiliers résidentiels canadiens non assurés sont admissibles; le panier ne contient aucun actif étranger
- Le panier de sûretés est composé uniquement de prêts hypothécaires avec amortissement
- Solides cotes de crédit : Aaa / AAA¹
- Les émissions sont plafonnées à 4 % de l'actif total², soit 36 G\$ CA pour la TD
- La valeur en capital globale des obligations sécurisées en circulation de la s'élève à 16,5 G\$ (8,5 G\$ pour le programme législatif et 8,0 G\$ pour le programme structuré), soit environ 1,8 % de l'actif total de la Banque. Marge de manœuvre pour de futures émissions
- Jusqu'à présent, cinq transactions de référence sur obligations sécurisées ont été effectuées selon le nouveau cadre législatif dans quatre devises :

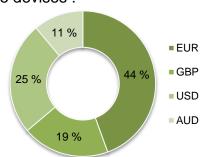


1 G EUR – 7 ans

□ 900 M GBP – 3 ans

☐ 1.75 G\$ US – 5 ans

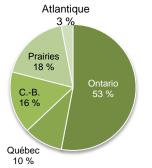
1 G AUD – 5 ans

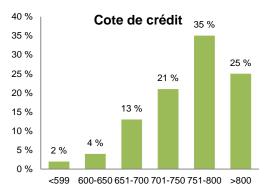


Panier de sûretés en date du 31 janvier 2015

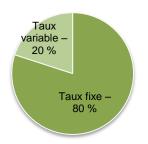
- Prêts hypothécaires résidentiels ordinaires canadiens de premier rang et de première qualité initiés par la TD
- Tous les prêts ont un RPV initial d'au plus 80 %. Le RPV moyen pondéré actuel est de 64,07 % en date du 31 janvier 2015
- La moyenne pondérée des cotes de crédit supérieures à 0 est de 755

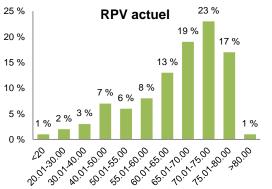
Répartition provinciale





Type de taux d'intérêt





Cotes de Moody's et de DBRS, respectivement. Note attribuée aux titres de creance a long terme (depots) de La Banque Toronto-Dominion au 31 janvier 2015. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'acnat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.

L'actif total est établi en fonction de la lettre du BSIF datée du 19 décembre 2014 relativement au calcul de la limite révisée d'obligations sécurisées pour les institutions de dépôt émettant des obligations sécurisées.

Points à retenir



- Solide assise financière en bonne position pour la mise en œuvre de Bâle III
- Notes parmi les plus élevées du secteur
- Gestion proactive et rigoureuse des risques
- Composition attrayante du bilan
- Stratégie de financement diversifiée

Contenu

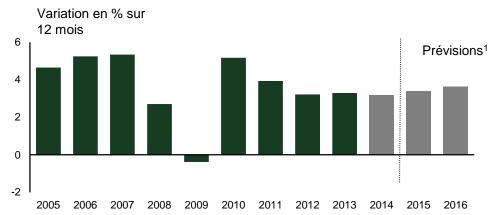


- 1. Groupe Banque TD
- 2. Économie canadienne
- 3. Gestion de la trésorerie et du bilan
- 4. Annexe

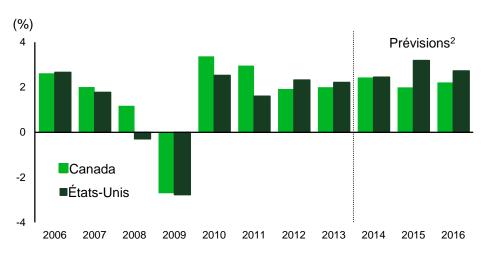
Perspectives économiques mondiales



Croissance du PIB réel mondial¹



Croissance du PIB réel nord-américain²



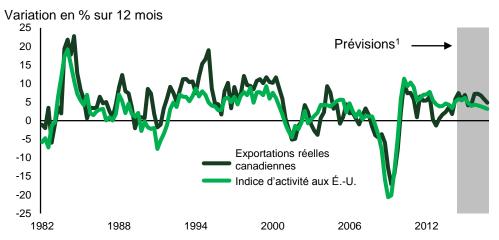
- La croissance économique mondiale restera modeste et devrait connaître une légère accélération au cours des deux prochaines années.
- Le raffermissement de la croissance aux États-Unis combiné à l'activité économique languissante au Japon et en Europe, ainsi qu'au ralentissement en Chine, laissent entrevoir une divergence au niveau de la politique monétaire et des taux de change au sein des principales économies.
- La croissance aux États-Unis devrait dépasser, en moyenne, celle du Canada au cours des prochaines années.

L'économie nord-américaine prendra de la vitesse

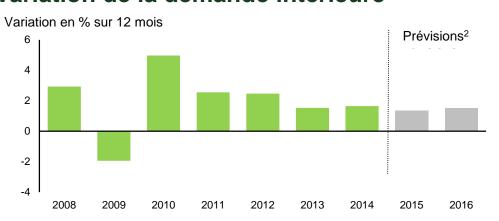
Perspectives économiques canadiennes



Exportations canadiennes et indice d'activité aux États-Unis¹



Variation de la demande intérieure²



- L'économie canadienne demeure étroitement liée à la situation économique aux États-Unis, et le raffermissement de la croissance américaine à moyen terme améliorera les perspectives du Canada.
- La demande intérieure ne procurera qu'un soutien modeste, compte tenu du ralentissement du marché de l'habitation et du fort endettement des ménages limitant les dépenses.

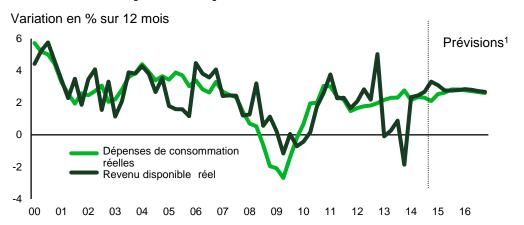
L'économie canadienne sera soutenue par la croissance américaine et la demande intérieure

Prévisions des Services économiques TD, en date de février 2015. Sources: Bureau of Economic Analysis, Statistique Canada, Réserve fédérale, Banque du Canada.

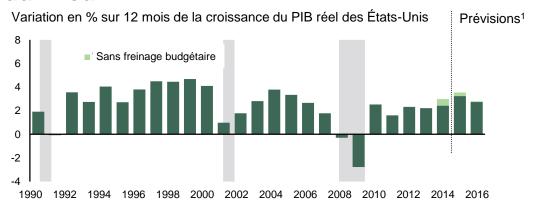
Perspectives économiques américaines



Redressement de la consommation grâce à une croissance plus rapide des revenus¹



Le marché de l'habitation prend graduellement du mieux¹



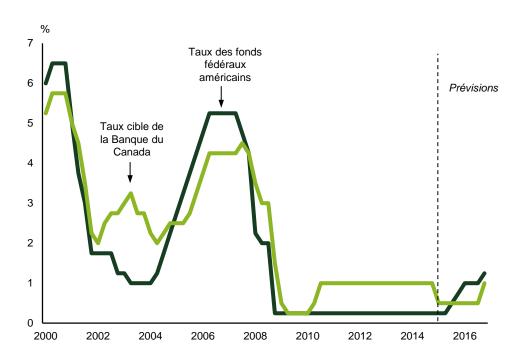
- Soutenu par l'amélioration du marché de l'emploi et la chute des prix de l'énergie, le rythme de croissance des dépenses de consommation s'accélérera en 2015 et 2016.
- L'amélioration soutenue de l'emploi donnera un coup de pouce au marché de l'habitation en stimulant la demande de la part d'acheteurs d'une première maison.

Économie américaine : des nouvelles de plus en plus positives

Perspectives relatives aux taux d'intérêt



Taux d'intérêt au Canada et aux É.-U.1



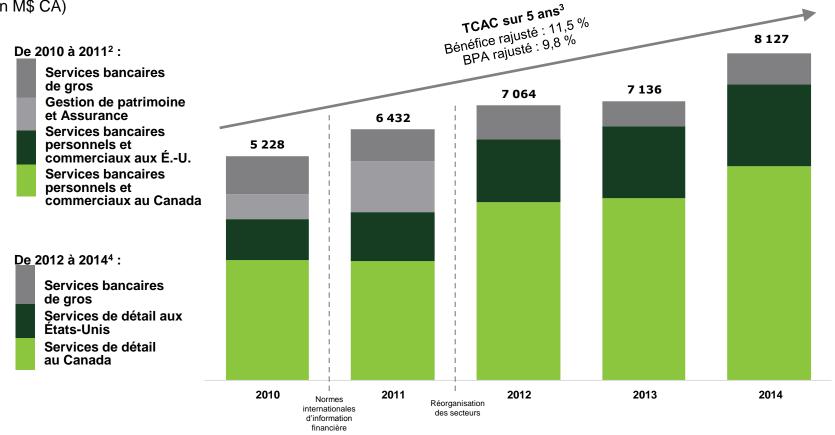
- En raison des modestes perspectives et de la faible inflation, les banques centrales nord-américaines devraient maintenir une politique monétaire exceptionnellement accommodante.
- Les hausses de taux d'intérêt se feront d'une façon graduelle et il est probable que les taux resteront nettement inférieurs aux moyennes historiques.

La faiblesse des taux d'intérêt persistera encore quelque temps

Croissance stable des bénéfices



Bénéfice rajusté^{1,2,4}



Objectif de croissance à moyen terme de 7 % à 10 % du BPA rajusté

^{1.} Le 1er novembre 2011, la Banque est passée des principes comptables généralement reconnus utilisés au Canada (PCGR canadiens) aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Compte tenu de cette transition, les soldes présentés dans le graphique ci-dessus sont calculés en fonction des PCGR canadiens pour l'exercice 2010 et des IFRS pour 2011 à 2014. Pour de plus amples renseignements au sujet de la transition entre les PCGR canadiens et les IFRS, consulter la note 40 des états financiers et des notes complémentaires pour l'exercice 2012 de la Banque. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5. Voir aussi les pages 198 à 203 du rapport annuel 2013 pour un rapprochement des 10 exercices terminés en 2013. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu.

^{2.} Avec prise d'effet le 4 juillet 2011, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine. Les résultats sont mis à jour aux fins de déclaration sectorielle à compter du T1 2012. Ces modifications ont été appliquées rétroactivement à 2011 à des fins comparatives.

^{3.} Compte tenu du passage de la Banque aux IFRS, comme il est expliqué ci-dessus, le calcul du taux de croissance annuel composé (TCAC) est fondé sur des soldes conformes aux PCGR canadiens pour l'exercice 2010 et des soldes conformes aux IFRS pour 2011 à 2014.

^{4.} Au T1 2014, les secteurs des activités de détail ont été réorganisés et correspondent désormais aux Services bancaires de détail au Canada et aux Services bancaires de détail, voir la diapositive 8. La réorganisation des secteurs, l'adoption des nouvelles normes IFRS et de leurs modifications ainsi que l'incidence du dividende en actions déclaré le 5 décembre 2013 ont été appliquées rétroactivement aux résultats de 2012 et de 2013.

Portefeuille de prêts bruts (acceptations bancaires comprises)



Soldes (en G\$ CA, sauf indication contraire)

	T4 2014	T1 2015
rtefeuille des Services de détail au Canada	337,9 \$	339,6 \$
Services bancaires personnels	285,0 \$	285,6 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	175,3	175,3
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)	59,4	59,7
Prêts automobiles indirects	16,5	16,9
Lignes de crédit non garanties	9,1	9,2
Cartes de crédit	17,9	17,4
Autres prêts aux particuliers	6,8	7,1
Services bancaires commerciaux (y compris Services bancaires aux petites entreprises)	52,9 \$	54,0 \$
ortefeuille des Services de détail aux ÉU. (montants en \$ US)	113,5 \$ US	117,0 \$ US
Services bancaires personnels	55,0 \$ US	56,0 \$ US
Prêts hypothécaires résidentiels	20,7	20,8
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)1	10,4	10,3
Prêts automobiles indirects	16,7	17,2
Cartes de crédit	6,7	7,1
Autres prêts aux particuliers	0,5	0,6
Services bancaires commerciaux	58,5 \$ US	61,0 \$ US
Immobilier non résidentiel	12,3	12,9
Immobilier résidentiel	3,7	3,6
Commercial et industriel	42,5	44,5
Opérations de change – portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux ÉU.	14,4 \$	31,7 \$
ortefeuille des Services de détail aux ÉU. (en \$ CA)	127,9 \$	148,7 \$
ortefeuille des Services bancaires de gros²	26,1 \$	30,1 \$
utres ³	0,4 \$	3,4 \$
otal	492,3 \$	521,8 \$

^{1.} LDCVD aux É.-U. comprend les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

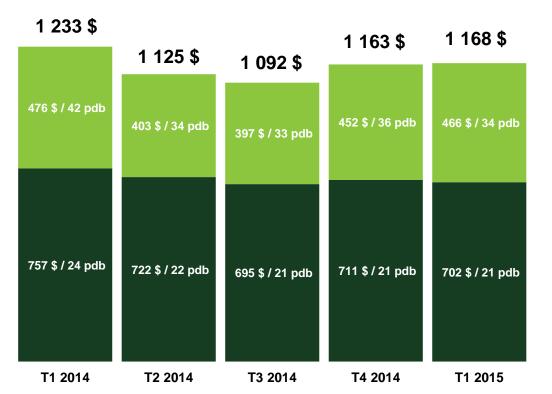
^{2.} Le portefeuille des Services bancaires de gros comprend les prêts aux entreprises et les autres prêts bruts et acceptations des Services bancaires de gros.

^{3. «} Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social. Remarque : Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'emploi de chiffres arrondis. Excluent les titres de créance classés comme prêts.

Formations de prêts douteux bruts par portefeuille



Formations de prêts douteux bruts¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Les formations de prêts douteux bruts sont demeurées stables au sein du portefeuille des Services de détail au Canada.
- En excluant l'incidence des taux de change, les formations de prêts douteux aux États-Unis ont diminué de 18 M\$ US.

TD	27	24	23	24	23	pdb	Autres ³
Homologues au Canada ⁴	16	15	14	16	N. d.	pdb	Portefeuille des Services bancaires de gros
Homologues aux États-Unis ⁵	26	25	22	22	N. d.	pdb	Portefeuille des Services de détail aux ÉU. Portefeuille des Services de détail au Canada

^{1.} Les formations de prêts douteux bruts représentent les ajouts aux acceptations et prêts douteux pendant le trimestre, à l'exclusion de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

N. d.: Non disponible

^{2.} Ratio de formation des prêts douteux bruts : formations de prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts moyens.

^{3. «} Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

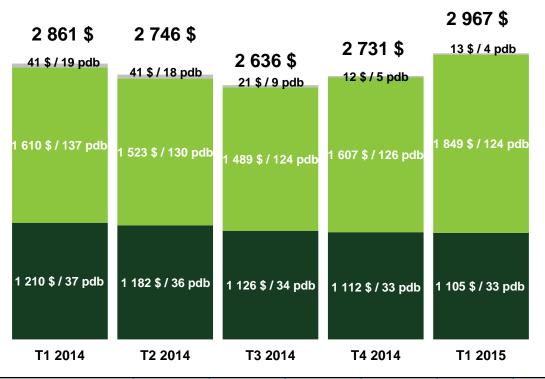
^{4.} Moyenne des homologues au Canada: BMO, BNS, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

^{5.} Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (ajout d'actifs à intérêt non comptabilisé / prêts bruts moyens).

Prêts douteux bruts par portefeuille



Prêts douteux bruts¹: en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Le ratio des prêts douteux bruts demeure stable.
 - En excluant l'incidence des taux de change, les prêts douteux bruts aux États-Unis ont augmenté de 29 M\$ US.

TD	62	59	55	56	57	pdb	Autres ³
Homologues au Canada ⁴	71	68	64	65	N. d.	pdb	Portefeuille des Services bancaires de gros Portefeuille des Services de détail aux ÉU.
Homologues aux États-Unis⁵	161	148	141	133	N. d.	pdb	Portefeuille des Services de détail au Canada

^{1.} Les prêts douteux bruts ne tiennent pas compte de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

N. d.: Non disponible

^{2.} Ratio des prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant) par portefeuille

^{3. «} Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

^{4.} Moyenne des homologues au Canada: BMO, BNS, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

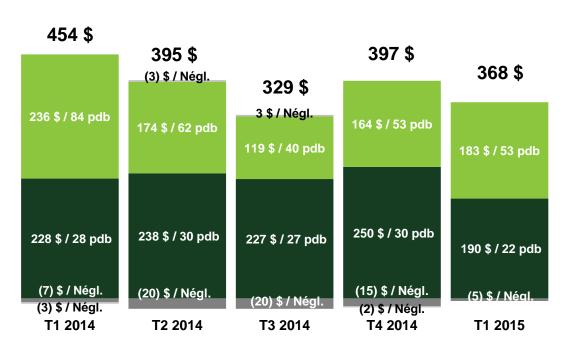
^{5.} Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (prêts improductifs / total des prêts bruts).

Négl.: négligeable

Provision pour pertes sur créances (PPC) par portefeuille



PPC¹: en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Le ratio PPC demeure faible
 - La diminution de la PPC est attribuable aux produits tirés d'une cession de dettes et à un redressement des Services bancaires commerciaux.

TD 1	40	35	28	33	29	pdb
Homologues au Canada ⁵	27	28	27	32	N. d.	pdb
Homologues aux États-Unis ⁶	55	44	47	49	N. d.	pdb

Portefeuille des Services bancaires de gros⁴

Autres³

Portefeuille des Services de détail aux É.-U.

Portefeuille des Services de détail au Canada

43

^{1.} La PPC exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et les éléments à noter.

^{2.} Ratio PPC: provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

^{3. «} Autres » comprend les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les prêts du secteur Siège social.

^{4.} La PPC des Services bancaires de gros exclut les primes sur les swaps sur défaillance de crédit : T1 2015 (3) M\$ / T4 2014 (2) M\$.

^{5.} Moyenne des normologues au Canada: BMO, BNS, CIBC et RBC; les PPC des homologues excluent les augmentations de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Les données incluent les titres de créance

^{6.} Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC. Négl. : négligeable; N. d. : non disponible

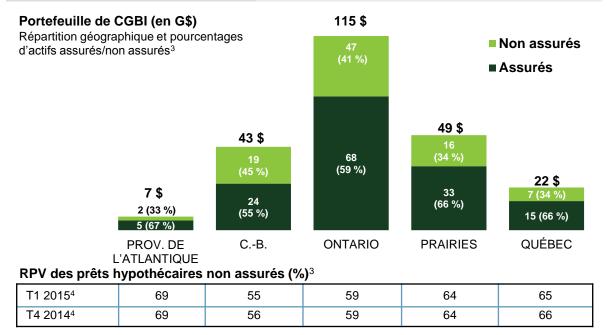
Services bancaires personnels au Canada



		T1 2	015	
Services bancaires personnels au Canada¹	Prêts bruts (en G\$)	Prêts douteux bruts/prêts	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ² (en M\$)
Prêts hypothécaires résidentiels	175	0,26 %	452	3
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)	60	0,44 %	260	1
Prêts automobiles indirects	17	0,26 %	44	38
Lignes de crédit non garanties	9	0,50 %	46	15
Cartes de crédit	17	0,96 %	167	117
Autres prêts aux particuliers	7	0,25 %	18	8
Total des Services bancaires personnels au Canada	285 \$	0,35 %	987 \$	182 \$
Variation par rapport au T4 2014	0 \$	0,01 %	5 \$	(23 \$)

Faits saillants

 La qualité du crédit reste élevée dans le portefeuille des Services bancaires personnels au Canada.



^{1.} À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

^{2.} Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

^{3.} Les territoires sont répartis comme suit : le Yukon est compris dans la Colombie-Britannique, le Nunavut est compris dans l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest sont compris dans la région des Prairies.

^{4.} Le rapport prêt-valeur (RPV) est établi en fonction du prix moyen désaisonnalisé par grande ville (Association canadienne de l'immeuble) et correspond à la somme du RPV de chaque prêt hypothécaire pondéré par le solde du prêt, conformément aux données présentées par nos homologues.

Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada



Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada	Prêts bruts / AB (en G\$)	T1 2015 Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC¹ (en M\$)
Services bancaires commerciaux ²	54	118	3
Services bancaires de gros	30	13	0
Total des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada	84 \$	131 \$	3 \$
Variation par rapport au T4 2014	5\$	(11 \$)	(16 \$)

Répartition par secteur	Prêts bruts / AB (en G\$)	Prêts douteux bruts (en M\$)	Provision¹ (en M\$)
Immobilier résidentiel	14,8	17	8
Immobilier non résidentiel	10,4	7	1
Services financiers	11,0	0	0
Gouv./fonction publique/santé et services sociaux	11,1	13	5
Ressources ³	6,3	6	6
- Production de pétrole et de gaz	3,0	0	0
- Services de pétrole et de gaz	0,7	6	5
Produits de consommation ⁴	3,8	22	11
Industriel / manufacturier ⁵	4,2	20	17
Agriculture	4,9	4	1
Automobile	4,0	1	1
Autres ⁶	13,6	41	32
Total	84 \$	131 \$	82 \$

Faits saillants

- Les portefeuilles des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada continuent d'afficher de bons résultats
- Les prêts aux producteurs pétroliers et gaziers présentent un risque acceptable, car :
 - La majorité des emprunteurs sont assujettis à une structure de prêt fondée sur la capacité d'emprunt
 - Les réserves font l'objet d'une évaluation indépendante tous les six mois à un prix du pétrole réduit
 - Tous les emprunteurs doivent démontrer leur capacité de résistance à un scénario de stress critique

^{1.} La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subjes mais non encore décelées

^{3.} Les ressources comprennent : la foresterie, les métaux et mines, les pipelines ainsi que le pétrole et le gaz.

^{4.} Les produits de consommation comprennent ; les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail,

Services bancaires personnels aux États-Unis – Dollars US



	T1 2015				
Services bancaires personnels aux États-Unis¹	Prêts bruts (en G\$)	Prêts douteux bruts/prêts	Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ² (en M\$)	
Prêts hypothécaires résidentiels	21	1,36 %	282	3	
Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) ³	10	3,32 %	342	19	
Prêts automobiles indirects	17	0,70 %	120	35	
Cartes de crédit	7	1,70 %	121	86	
Autres prêts aux particuliers	0,5	0,92 %	5	17	
Total des Services bancaires personnels aux ÉU. (\$ US)	56 \$	1,56 %	870 \$	160 \$	
Variation par rapport au T4 2014 (\$ US)	1 \$	0,08 %	57 \$	32 \$	
Opérations de change	15 \$	-	236 \$	28 \$	
Total des Services bancaires personnels aux ÉU. (\$ CA)	71 \$	1,56 %	1 106 \$	188 \$	

Portefeuille du CGBI aux É.-U.1

Distribution du rapport prêt-valeur (RPV) indexé et cotes FICO mises à jour⁴

RPV estimatif actuel	Prêts hypothécaires résidentiels	LDCVD de 1 ^{er} rang	LDCVD de 2º rang	Total
> 80 %	7 %	14 %	34 %	13 %
De 61 à 80 %	46 %	32 %	39 %	42 %
<= 60 %	47 %	54 %	27 %	45 %
Cotes FICO actuelles > 700	87 %	88 %	83 %	86 %

À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

Faits saillants

- La qualité des actifs des Services bancaires personnels aux États-Unis demeure bonne.
 - La hausse des prêts douteux bruts découle de la mise en œuvre continue des exigences réglementaires entourant le renouvellement des LDCVD à la fin de la période de prélèvement (intérêts seulement).
 - Les cartes de crédit ont enregistré une hausse saisonnière de leur PPC.

^{2.} Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

^{3.} Les LDCVD comprennent les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

^{4.}Rapport prêt-valeur établi en fonction de la limite de crédit autorisé et du Loan Performance Home Price Index à compter de novembre 2014. Cotes FICO mises à jour en décembre 2014.

Services bancaires commerciaux aux États-Unis – Dollars US



Services bancaires commerciaux aux États-Unis ¹	Prêts bruts / AB (en G\$)	T1 2015 Prêts douteux bruts (en M\$)	PPC ² (en M\$)
Immobilier commercial	17	216	4
Immobilier non résidentiel	13	141	2
Immobilier résidentiel	4	75	2
Commercial et industriel	44	369	22
Total Services bancaires commerciaux aux ÉU. (\$ US)	61 \$	585 \$	26 \$
Variation par rapport au T4 2014 (\$ US)	3 \$	(27 \$)	19\$
Opérations de change	17\$	158 \$	5\$
Total Services bancaires commerciaux aux ÉU. (\$ CA)	78 \$	743 \$	31 \$

Immobilier commercial	Prêts bruts / AB (en G\$ US)	Prêts douteux bruts (en M\$ US)	Commercial et industriel	Prêts bruts / AB (en G\$ US)	Prêts douteux bruts (en M\$ US)
Bureaux	4,3	40	Santé et services sociaux	6,5	40
Services de détail	3,7	30	Services professionnels et autres	5,8	77
Appartements	3,0	39	Produits de consommation ³	4,6	83
Résidentiel à vendre	0,2	26	Industriel/manufacturier4	5,2	76
Industriel	1,3	23	Gouvernement/secteur public	6,1	9
Hôtels	0,8	21	Services financiers	2,4	25
Terrains commerciaux	0,1	9	Automobile	2,2	11
Autres	3,1	28	Autres ⁵	11,6	48
Total Immobilier commercial	17 \$	216 \$	Total Commercial et industriel	44 \$	369 \$

Faits saillants

- Qualité soutenue dans le portefeuille des Services bancaires commerciaux aux É.-U.
 - La PPC a augmenté en raison de l'irrégularité inhérente au portefeuille.

^{1.} À l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

^{2.} La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

^{3.} Les produits de consommation comprennent : les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail

^{4.} Le secteur industriel / manufacturier comprend : la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

Faits saillants financiers du T1 2015 Description des résultats rajustés et comme présentés



Faits saillants financiers – M\$

	T1 2015	T4 2014	T1 2014
Produits² (rajustés¹)	\$ 6 915	6 732	6 629
Produits (comme présentés)	7 614	7 452	7 565
Charges (rajustées)	\$ 4 092	4 188	3 841
Charges (comme présentées)	4 165	4 331	4 096
Bénéfice net (rajusté)	\$ 2 123	1 862	2 024
Bénéfice net (comme présenté)	2 060	1 746	2 042
BPA dilué (rajusté)	\$ 1,12	0,98	1,06
BPA dilué (comme présenté)	1,09	0,91	1,07

^{1.} Les résultats rajustés sont définis à la note 1 de la diapositive 11. 2. Voir la note 2 à la diapositive 11.

Coordonnées des Relations avec les investisseurs



Téléphone:

416-308-9030 ou 1-866-486-4826

Courriel:

tdir@td.com

Site Web:

www.td.com/francais/investisseurs



Grand prix des meilleures relations avec les investisseurs :

Sociétés à forte capitalisation

Meilleures relations avec les investisseurs par secteur :

Services financiers

Meilleures relations avec les investisseurs par un chef des finances :

Sociétés à forte capitalisation

Meilleures relations avec les investisseurs par un agent :

Sociétés à forte capitalisation

Meilleure information financière

Meilleure utilisation de la technologie



Groupe Banque TD Présentation à l'intention des investisseurs sur les titres à revenu fixe

T1 2015